

§ II- LETTRES, N°422

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°180

AU T. R. P. NESPOULOUS, N°3

Barèges, Fête du B. Ceslas,
16 Juillet 1863.

D.

J.M.J.

Bien cher Père et ami,

Vous me devez bien une lettre encore, mais on ne compte point avec ses amis. Laissez-moi donc vous remercier de votre bonne lettre. Je l'aurais trouvée courte si j'avais écouté certains sentiments, mais en réalité je vous sais gré et vous remercie tout spécialement de l'avoir faite plus longue que vous n'en avez l'habitude. Je vous approuve même dans votre sobriété et je veux m'efforcer de vous imiter sur ce point. En me corrigeant de mon défaut de verbiage je vous aurai donné la meilleure preuve possible de ma bonne volonté à mettre à profit votre bonne amitié pour me corriger peu à peu, à Dieu nous aidant, d'une partie de mes défauts. Commençons donc.

Pauvre bon Père Prieur! Il avait été si bon pour vous, pour moi, pour ma famille, pour tous! Mais il est au ciel, je l'espère, ou s'il n'y est pas nos prières réunies l'y feront entrer sous peu, j'en ai la confiance. Quel bonheur de mourir ainsi au sein d'une grande famille religieuse et quand on est préparé comme il l'était, malgré cette mort inattendue!

Bonne fête au cher Père Mentel et, bien que nous fêtions ici aujourd'hui N.D. du Mont Carmel, je ne l'oublie point.

A propos vous avez dû recevoir pour vous deux et pour moi les pouvoirs de brigitter - Je vous



serai obligé de vouloir bien me les faire passer le plus tôt possible soit par une occasion ce qui serait long et difficile, soit par la poste, si cela se peut commodément. Veuillez aussi vous informer si, depuis mon départ, il n'est pas arrivé là-bas quelque lettre à mon adresse, et me la faire renvoyer ici.

Le T.R.P. Brulé m'a écrit que tous les frais relatifs à ces pouvoirs s'élevaient à 51^f60, soit 17^f20 pour chacun de nous, et que pour simplifier le remboursement, à il a tout mis à ma charge. Veuillez donc vous entendre avec le P. Montel et envoyer au P. Procureur de Paris, en mon nom et pour le compte du Reverendissime Père Général la somme de 31^f60 car 20^f ont déjà été déposés en mon nom.

L'Indulgence de la bonne Mort, me dit le P. Brulé, doit être renfermée dans le pouvoir de Brigit-ter.

J'avais consulté le Père pour un cas qui nous avait embarrassé. Peut-on gagner les indulgences si l'on se confesse aux temps prescrits, mais sans recevoir l'absolution faute de matière suffisante. Le R. Père me répond: " Pour gagner l'indulgence, il n'est pas nécessaire de recevoir l'absolution sacramentelle: c'est ce que m'a répondu le R^{mo} P. Spada à qui j'ai exposé votre doute."

Vous ne me dites pas si vous avez fait prier pour notre pauvre prêtre. Il va mieux, mais il n'est pas encore hors de danger, tant s'en faut.

Croiriez-vous cher ami, que je commence à être absorbé par les Confessions. Mon habit religieux et la facilité où l'on est de me trouver ici quand on le veut m'amène à chaque jour de nouvelles personnes, les unes qui ont besoin de direction pour avancer dans la piété ou pour dissiper leurs doutes, d'autres qui se sentent poussées à demander à Dieu ici la guérison de leurs âmes en même temps que celle de leur corps. J'avoue que cela est un peu pénible, mais quel bonheur de servir d'instrument entre les mains de Dieu pour faire quelque bien aux âmes, aux âmes rachetées de son sang! Je me sens dans mon élément. Le bon Dieu a tant fait pour moi par lui et par ceux qui l'aiment que je me sens tout heureux de pouvoir faire quelque chose à mon tour pour ceux qui souffrent comme j'ai souffert où qui sont tombés comme je l'ai fait trop souvent. Mais le croiriez-vous? mon bain, quelques promenades exigées par ma



santé, et tout ce qu'on ne peut éviter ici, joint à ces confessions m'empêchent habituellement 1^o de faire oraison le soir 2^o de faire ma lecture spirituelle ; 2^o de lire plus d'un chapitre ou 1/2 chapitre du Nouveau Testament. M. l'Aumônier me dit de marcher quand même; je sens bien que je n'omets ces choses que par charité, mais je crains en travaillant pour les âmes d'être coupable de négligence pour la mienne.

Notre table a considérablement augmenté: 56 ou 7 ~~pretres~~ curés et vicaires, 4 ou 5 abbés, 1 sulpicien d'Aix, 2 Pères Jésuites; nous sommes 15 au moins environ.

Dimanche ~~p~~ dernier, fête du Sacré Coeur ici, nous avons eu par extra G^l Messe avec diacre et s. diacre. Le soir après Vêpres, j'ai dû parler sur la fête. J'avais écrit. Notre petite Chapelle était pleine au possible, et ces Messieurs étaient là. Cet essai m'a encouragé; je n'ai pas été orateur mais j'ai plu et je suis entré dans quelques âmes. Il me semble que je me suis remis entièrement entre les mains de N.S. sur ce point; que je ne désire que de le faire aimer, etn à l'aimant moi-même; et qu'il m'en fera la grâce.

Qui empêcherait que vous prêchiez à S. Roch le même sermon que vous allez prêcher à S. Pons? vous allez contrarier M. Poulinier et vos parents surtout, par ce refus.

Le T.R.P. Provincial a bien voulu m'accorder les Pouvoirs Généraux pour admettre au Tiers-Ordre. Je vais donner l'habit le 22, à deux bonnes âmes, et j'ai ~~fait~~ déjà reçu à la Profession une Novice reçue par le P. Garcenot il y a 2 ou 3 ans.

Qu'a-t-on décidé pour vos examens de fin d'année et de confession, votre destination future, votre départ de S. Maximin, etc. Ne manquez pas, je vous prie, de m'en parler. N'oubliez pas non plus que je pars d'ici le 1^{er} Août et que votre lettre a mis plus de 3 jours pour me parvenir. J'ai permission de m'arrêter un jour auprès de N.D. de Lourdes; ce sera sans doute le 1^{er}.

Je bénis Dieu de ce que vous m'apprenez sur votre maladie de coeur. Vous pourrez donc vous dévouer au bien des âmes de toutes manières.



Le papier me manque, mais non le coeur.
 Merci de vos bonnes paroles; oui l'ame s'aggrandit
 en face des âmes; ~~de~~ oui désormais je m'appuie fort
 sur ce qui est vrai, sans tenir compte des apparen-
 ces. Et vous aussi,

Croyez moi toujours et quand même

Votre frère en Dieu,

fr. Mar. Jean-Joseph

Bonjour aux frères Revillé et Juvencton,
 si vous les voyez. Qu'a donc le fr. Boulanger?

Mes meilleures amitiés à vos bons parents.
 Je crains de n'avoir pas le temps de leur écrire a-
 vant mon arrivée à Bordeaux: mais assurez-les bien
 que ~~ne~~ je ne les ai oubliés aucun jour dans mes
 prières.

Au Révérend Père Nespoulous,

